
**Pneumatiques diagonaux à
désignation dimensionnelle par
code (séries à marquage équivalent
nappes "*ply rating*") pour tracteurs,
remorques et machines agricoles —**

**Partie 2:
Capacités de charge des pneumatiques**

*Code designated diagonal tyres (ply rating marked series) for
agricultural tractors, trailers and machines —*

Part 2: Tyre load ratings

ISO 4251-2:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3babd33a-c564-4964-afd1-d92b8719ad82/iso-4251-2-2019>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 4251-2:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3babd33a-c564-4964-afd1-d92b8719ad82/iso-4251-2-2019>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Marquage de pneumatiques	3
4.1 Généralités	3
4.2 Désignation dimensionnelle de pneumatique et informations complémentaires	3
4.3 Capacité de charge	3
4.4 Description de service	3
4.4.1 Généralités	3
4.4.2 Pneumatiques pour roues motrices de tracteurs agricoles	4
4.4.3 Pneumatiques pour roues directrices de tracteurs agricoles	4
4.4.4 Pneumatiques pour machines agricoles	4
5 Charges des pneumatiques	5
5.1 Pneumatiques pour roues motrices de tracteurs agricoles	5
5.1.1 Généralités	5
5.1.2 Pneumatiques marqués d'une description de service supplémentaire	5
5.1.3 Pneumatiques pour roues motrices de tracteurs montés sur des moissonneuses-batteuses	5
5.2 Pneumatiques pour roues directrices de tracteurs agricoles	6
5.2.1 Généralités	6
5.2.2 Pneumatiques marqués d'une description de service supplémentaire	6
5.2.3 Pneumatiques pour roues directrices de tracteurs montés sur des moissonneuses-batteuses	6
5.3 Pneumatiques pour machines agricoles	6
5.4 Autres types de pneumatique	7
Annexe A (normative) Charges de référence de pneumatiques (BTL) pour pneumatiques utilisés en montage simple aux pressions de gonflage de référence (IP) et charges de pneumatiques à différentes vitesses (relation charge/vitesse)	8
Annexe B (normative) Pneumatiques de diamètres de jante nominaux à code 15.3 ou 16.1 et pneumatiques pour petits tracteurs agricoles	23
Bibliographie	26

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

Cette huitième édition annule et remplace la septième édition (ISO 4251-2:2017), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- les informations figurant déjà dans d'autres normes internationales ont été supprimées et remplacées par des références normatives à ces normes;
- les pneumatiques à structure radiale à marquage équivalent nappes "*ply rating*" et à vitesse de référence de 10 km/h ont été supprimés pour obsolescence et le présent document est limité aux pneumatiques diagonaux à désignation dimensionnelle par code (portant un marquage PR) pour tracteurs, remorques et machines agricoles;
- le titre du document a été modifié en conséquence;
- le document a été aligné sur d'autres normes internationales élaborées par le SC 5 et sur d'autres réglementations existantes;
- l'équivalence des capacités de charge de pneumatique pour les pneumatiques marqués d'un code de vitesse A6 (correspondant aux anciennes capacités de charge de pneumatiques portant uniquement un PR) et pour les pneumatiques marqués d'un code de vitesse A8 a été introduite, avec la possibilité d'un double marquage (description de service supplémentaire);
- des variations de charge en fonction de la vitesse ont été ajoutées pour des applications spécifiques;
- quelques versions PR supplémentaires ont été ajoutées avec les marquages correspondants de la description de service.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 4251-2:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3babd33a-c564-4964-afd1-d92b8719ad82/iso-4251-2-2019>